



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

verre

Question écrite n° 5517

Texte de la question

M. Patrice Carvalho attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la situation de la Verrerie ouvrière d'Albi, créée par Jean Jaurès, qui devrait être cédée, en dessous de sa valeur, à Saint-Gobain Emballage. Dans le cadre de ce rachat, le conflit entre les salariés de la VOA et la direction de SGE porte sur les moyens à engager pour maintenir et développer le potentiel de la verrerie, notamment la construction d'un troisième four. A ce jour, la direction de SGE s'est refusée à s'engager sur ces projets d'investissement, comme sur des garanties fermes et précises concernant la pérennité du site. Les élus locaux ainsi que la population d'Albi-Carmaux partagent les préoccupations des salariés relatives à l'avenir de cette entreprise qui emploie 360 personnes et dont l'activité induit près de 1 000 emplois dans la région. Si Saint-Gobain a fait valoir son droit de préemption pour le rachat de la VOA, l'utilisation de ce droit ne doit pas faire obstacle à son avenir industriel. En tout état de cause, il est juste que SGE fasse connaître ses intentions à l'Etat, qui détient la VOA à 90 %, et aux salariés. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que des engagements soient pris dans ce sens.

Texte de la réponse

Devant la candidature d'un groupe étranger à l'achat de la Verrerie ouvrière d'Albi (VOA), la direction du groupe Saint-Gobain a souhaité exercer son droit de préemption, ce qui devrait permettre de faire prévaloir dans la filière en cause une logique industrielle française. Le groupe Saint-Gobain s'est en effet engagé, comme l'ensemble des partenaires locaux et nationaux le lui avaient demandé, à maintenir l'activité existante de la Verrerie ouvrière d'Albi, qui conserverait sa dénomination sociale, sa marque et sa personnalité juridique propre, comme filiale de Saint-Gobain Emballages. En outre, Saint-Gobain estime que cette solution, qui inscrit VOA dans la stratégie à long terme du groupe pour le verre d'emballage, conforte la situation de l'entreprise, en offrant la possibilité, si le marché le permet, de développer l'activité sur le site même d'Albi. Ce dossier continuera d'être suivi avec une attention particulière par les services du secrétariat d'Etat à l'industrie.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Carvalho](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5517

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 1997, page 3801

Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4673